

# Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 3.23. — TELEPHONE

## La Question des Tramways

A propos de l'écrit en les municipalités roubaissienne et tourcoingaise. — Interview du citoyen Léon Baillet.

On a vu qu'un écrit s'était élevé contre les villes de Roubaix et Tourcoing au sujet de l'augmentation du capital de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Sur le conseil de M. Châteleya, le conseil municipal de notre ville permit à la Compagnie d'emprunter les 1.500.000 francs nécessaires, à l'amélioration du matériel et à la construction de certaines lignes, mais il refusait les 500.000 francs indispensables pour construire la ligne de Tourcoing à Halluin.

Ce que voyait le Conseil municipal de Tourcoing, sans discussion, toute permission d'emprunter de nouvelles obligations. On sait avec quelle virulence le citoyen Baillet s'est élevé contre les procédés de l'administration municipale, qui émet la proposition de faire discuter sans délai préalable les questions les plus importantes. Nous avons tenu à connaître son opinion sur le conseil.

« Ma foi, je m'intéresse peu, nous répond Baillet, à ces fantaisies d'administrateurs. Comment savoir sans de sérieuses études si la ligne d'Halluin est susceptible ou non de rapporter de gros bénéfices, comment peut-on affirmer que les lignes projetées dans Roubaix ou ailleurs regorgeront de voyageurs ?

Mais je tiens à faire remarquer tout d'abord qu'à Tourcoing on s'est au moins cru tenu de discuter en commission cette question d'emprunt ou d'émission de nouvelles obligations avant de la présenter au conseil municipal, et si nous étions aussi méchants que nos adversaires politiques — mais nous ne le sommes pas — nous pourrions dire que M. Châteleya, depuis qu'il est devenu maire, avocat de la Compagnie des Tramways, est bien coulant pour elle.

Comment, voilà une question qui intéresse tous les contribuables roubaissiens. Si l'emprunt de la Compagnie des Tramways est réalisé, il va coûter de nouveaux dividendes aux actionnaires. La Ville qui touche déjà pas, maintenant, les bénéfices qu'on a fait miroiter aux yeux des Roubaissiens, les touchera encore moins. Les employés, aux quels on prometait moins et qui ont été payés avec la fameuse convention Châteleya-Motte, devront comme toujours attendre sous l'orme.

Deux millions, à 4 et demi pour cent, c'est 50.000 francs de plus à distribuer chaque année, et ce n'est pas de la poudre aux yeux qui pourrait les prendre, puisqu'elle ne peut rien donner maintenant à ses ouvriers et à la Ville de Roubaix.

La ville bien la sage administration des Motte et Cie. Elle a bluffé la convention des tramways comme elle le fait à tout propos.

Cette année elle ne verra pas encore un sou des fameux cent vingt mille francs qu'elle doit toujours mettre dans le coffre-fort municipal. Il va venir d'ailleurs, en effet, mais ne le répète que sous réserve, n'ayant pas la certitude, que l'assemblée générale des actionnaires, réunie ces temps derniers, avait déclaré que villes et employés ne pourraient rien toucher.

Et ces gens-là, ces socialistes, ont le contrat que les socialistes avaient fait ?

Ce contrat, certes, n'aurait pas de gros bénéfices, des bénéfices qu'on ne reçoit pas, mais les revenus de la Ville étaient certains si moins élevés.

D'autre part, les salaires des ouvriers étaient supérieurs à ceux qu'ils touchent aujourd'hui, les heures de travail à fournir étaient moins nombreuses, et par conséquent il fallait en plus de personnel.

Les bénéfices qui procuraient notre convention n'étaient pas des bénéfices illusoire, mais des bénéfices certains, je le répète, dont aurait profité tous les contribuables roubaissiens.

M. Châteleya pourra encore essayer de dire que l'administration socialiste fut une administration incapable. Ce sont là paroles d'avocat défendant une cause mauvaise. Les faits prouvent de plus en plus que l'administration réactionnaire de Roubaix n'a en vue que de jeter de la poudre aux yeux des électeurs et de servir les intérêts des capitalistes, qu'ils soient gros industriels roubaissiens ou actionnaires de compagnie de tramways.

Nous allons prendre congé de Baillet, lorsqu'il nous a dit qu'il avait dit un mot dans le « Journal de Roubaix ». On cherchait à insinuer que les socialistes voulaient empêcher les voyageurs de profiter de l'extension du réseau et d'un matériel meilleur.

Baillet sourit.

« Je suis, dit-il, partisan des nouvelles lignes. Dites bien que nous voulons simplement voir étudier le projet à fond et que je proteste une fois de plus, que je protestai toujours contre le projet qui tend à s'implanter à la municipalité de Roubaix, à vouloir tout faire sortir de l'avis des intéressés et sans vouloir subir le contrôle des élus.

Persone ne peut se vanter d'être infailible, même pas, surtout pas M. Châteleya. Il nous affirme qu'il a pu se tromper, qu'il cherchait l'emplacement de l'exposition, que doubler la voie de Roubaix-Lannoy était chose impossible.

Or, ce doublement est une des choses qui, selon lui, légitiment un emprunt !

## Je ne fume que le NIL

### LES CAMELOTS DU ROY

La nuit dernière, les agents de sûreté Clarius et Herceyroux faisant vers onze heures et demie une patrouille dans la rue Pellat, aperçurent des affiches blanches qui s'étaient sur les maisons.

Ces papiers étaient encore tout humides de colle, donc les colleurs n'étaient pas loin. En effet, une ou deux minutes après les agents aperçurent quatre gaillards dont l'un tenait un seau, un autre un pinceau, le troisième une brosse et le quatrième des affiches.

En voyant venir les agents ils s'empressèrent de déguerpir, mais après une poursuite acharnée les agents purent arriver à s'emparer de l'un d'eux. Conduit au poste par Joseph Nye, âgé de 21 ans, demeurant à Tourcoing, et exerçant la profession d'employé d'assurance.

Les affiches, tirées sur papier blanc sans nom d'imprimeur, sous timbre, reproduisaient divers articles de journaux réactionnaires sur les affaires Dreyfus, Ulmo et Mazin.

Procès-verbal a été dressé au camelot du roy.

## LE BON MARI

Clément d'Hégère, âgé de 26 ans, menuisier, demeurant boulevard Beaurepaire, est séparé de sa femme Laure Bourgeois, âgée de 25 ans, coiffeuse, qui demeure à Watteles, 151, rue de Roubaix. Mais il ne peut pas la laisser vivre en paix.

Hier, vers une heure moins un quart, sachant qu'elle passerait à l'angle du quai du Sarte et de la rue Dampierre pour aller travailler chez Lepoutre, il alla se poster en cet endroit et au moment où elle parut, se précipita sur elle.

Après avoir essayé de lui faire entendre raison, il se précipita sur elle et la frappa à coups de poings pleuvaient sur la pauvre femme qui eut bientôt sa jupe en lambeaux.

Enfin se vint la tierce des mains de son terrible mari au moment où il venait de lui planter un formidable coup de tête dans l'estomac.

Un médecin a visité la femme qui porte des contusions sur tout le corps.

Le commissaire de la juridiction a interrogé le mari qui sera poursuivi pour violences, tapage injurieux et mise à mal de vêtements.

## SERIE DE CHUTES

Chez Allart-Rousseau, peintres, Grande-Rue, Louis Perle, âgé de 16 ans, déboulé, 30, rue de Mons, a glissé en se retournant au vestiaire et est tombé sur le genou contre le rebord d'un tonneau de désinfectant. Il s'est fait une forte contusion avec hydarthrose légère.

Chez Dazin-Motte, boulevard de Fourmies, Marie Cambier, âgée de 20 ans, contrôleur, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, s'est blessée au genou et à la main gauche en tombant sur le chariot de la cave.

— A la Société Anonyme de teinture-après, rue du Fontenoy, Jean Blomme, âgé de 19 ans, apprenti, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 11, a glissé en portant une pièce et est tombé en s'écartant les jambes.

Le docteur a constaté une entorse de l'articulation coxo-fémorale droite. Il estime à trois semaines l'incapacité de travail.

## SUR DES DEBRIS DE VERRE

Gustave Debacker, peintre, âgé de 19 ans, demeurant rue des Piats, 46, à Tourcoing, travaillait vers 11 heures du matin dans la maison de M. Henri Carré, Grande-Place. Ayant glissé sur des débris de verre il tomba et un éclat lui pénétra dans la jambe à travers ses vêtements.

Le docteur chargé de l'examiner a constaté une plaie de la face postérieure de la jambe gauche.

## BRULES AUX MAINS

Albert Delorge, âgé de 24 ans, demeurant Grande-Rue, cour Lefebvre, 4, mouleur chez Bonin et Cie, tisseurs, rue Jacquart, a reçu un éclat de fer en fusion sur le pied droit.

Le docteur Delatre qui lui a donné des soins a constaté une forte brûlure et estime à un mois environ l'incapacité de travail.

De son côté Christophe Vannes, âgé de 49 ans, chauffeur, demeurant 11, rue Courbet, employé chez Jonville frères, minotiers, s'est brûlé la main droite en voulant purger le niveau d'eau.

Il devra chômer durant deux semaines environ.

## RECLAME AUX GALERIES LILLOISES

Bas fil à jour, noir, cuir ou champagne valant 2 00, vendus 1 35 la paire.

## EPAVE DE LA RUE

M. Jules Cormoran, demeurant rue du Tilleul, impasse Ingouville, 35, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme et des clefs de montre.

## LA QUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé six chiens et dressé trois contraventions.

## UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX

« L'Union Mutualiste des cantons de Roubaix se réunira mardi prochain 29 juin, en son local, café Félix, 10, place de la Liberté. L'ordre du jour comporte l'examen de la question du service médical, un rapport sur le Congrès des œuvres sociales à Lille et une communication sur le « Dispensaire mutualiste », sur les nombreux et importants services que cette œuvre a déjà rendus et sur l'extension qu'elle se propose de donner à son action dans l'avenir.

## DANS L'ŒIL

Chez Alphonse et Léon Renard, fondeurs, rue de l'Ommelet, Ugeux Cauchy, âgé de 39 ans, déboulé, demeurant rue de l'Ommelet, cour Ferret, 12, a reçu un éclat de fonte sur la paupière gauche en débarrassant une pièce.

Le docteur a constaté un ulcère de la cornée gauche et prescrit un mois de repos.

## CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE

Aujourd'hui, dimanche à 3 heures et demie aura couru le Challenge du Président sur 100, 400, 800 mètres et sur un parcours de 10 kilomètres. Le classement se fera à 3 points.

Un superbe objet d'art sera offert au premier du classement général. Une magnifique gerbe au premier de la course de fond. Dans le cas où le premier de la course de fond serait aussi celui du classement général la gerbe serait remise au second de la course de fond.

## ECLAIRAGE ELECTRIQUE

La « Société ROUBAISIENNE DECLAIRAGE PAR LE GAZ et L'ELECTRICITE » Comissionnaire de la Ville de Roubaix à partir du 1er janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, d'installera les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la Ville de France où l'éclairage est le moins cher.

S'adresser au Bureau Prévoisire : 36, Grande Rue.

## LA FETE DU SQUARE PIERRE CATEAU

C'est aujourd'hui dimanche à 9 heures du soir qu'aura lieu cette fête magnifique qui s'annonce comme devant obtenir un immense succès.

On y verra les merveilleux exercices du célèbre Max Daulay qui nous réserve par ailleurs pour ce soir, indépendamment de l'audace

deux défi qu'il lance à tous les équilibristes et qu'on affirme relevé par un artiste du Cirque d'Hiver de Paris, trois numéros sensationnels qui n'ont jamais été produits qu'à Ostende et qui feront l'admiration du public roubaissien, grand amateur de sensations fortes.

Ajoutons que pour la circonstance le square sera brillamment illuminé. Personne n'ignore la beauté et la richesse des illuminations du Square Pierre Cateau avec sa profusion de globes et verrières qui suffisaient dans les grands jours de fête à attirer toute la population.

Aussi nous croyons pouvoir affirmer qu'à ces brillants feux d'artifice que le Daulay nous prépare et du concert de la Philharmonie du Fresnoy, cette fête de nuit sera véritablement superbe et unique.

On trouve des cartes d'entrée chez Juhé, rue de la Gare et dans les principaux débits de tabac.

Les portes du jardin seront ouvertes à 8 heures et demie.

## CONCERTS PUBLICS

Un concert sera donné par la Grande Harmonie, aujourd'hui dimanche 27 juin, de 4 heures 1/2 à 6 heures, au Parc Barbiéux.

Le même jour, un concert sera donné par la Concordia-Harmonie, de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2, sur la Place Carnot.

## LES SANS PAIN

La police a arrêté, hier matin, Jean-Baptiste Vitis, âgé de 22 ans, journalier, et Auguste Daye, âgé de 31 ans, qui mendiaient boulevard de Cambrai.

## Bourse du Travail

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS (PENTRES). — L'Assemblée générale aura lieu aujourd'hui dimanche 27 juin, à 4 heures, au siège du soir, au siège du syndicat, Bourse du Travail, boulevard de Belfort, 78.

Ordre du jour : Renouvellement des délégués au Comité fédéral. — Questions diverses.

## SOCIALISTES ROUBAISIENS !

— Votre devoir est de vous inscrire à la Coopération « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient moralement et matériellement votre Parti, dans toutes les circonstances.

## ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 26 juin 1909

Naisances. — Georges Honorez, boulevard de Paris, 11. — Achille Caplette, rue de la Tortue, 11. — Désiré Chombeau, boulevard de Cambrai, 10. — Bernard Mauchet, rue de France, 61.

Décès. — Théodore Plachier, 68 ans, sans profession, rue de Barbiéux. — Oscar Delballe, 1 an, rue du Fresnoy, 19. — Eugène Deruelle, 1 an, rue de Mons, 19. — Delamar, 1 an, rue Eugène Herie, 52 ans, repasseuse, Grande-Rue, 112. — Marie Petit, 68 ans, sans profession, rue Corot.

## CROIX

### Audacieux cambriolage

Un cambriolage qui dénote de la part de ses auteurs une audace extraordinaire a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Fortner, pasteur protestant, demeurant près du temple rue Holden.

Après avoir franchi la grille et fait sauter un cadenas pour entrer dans la maison, des malfaiteurs encore inconnus ont enlevé le coffre-fort pesant cent kilos. On trouva transporté dans le jardin en face où il se défendait à l'aide d'une pierre servant de borne kilométrique, qu'ils avaient enlevée dans la rue, mais ils furent bien déçus, car le coffre-fort ne contenait aucune valeur.

Dans la maison, ils avaient enlevé pour environ 140 francs en espèces et une médaille d'or, estimée 200 francs, une montre en or et deux paires de souliers.

Il y a environ quatre ou cinq mois, M. Fortner avait reçu une visite de certains qui avaient fait main basse sur une certaine quantité d'argenterie.

Une enquête est ouverte par M. Joly, commissaire de police, à l'effet de retrouver les malfaiteurs.

VOL A LA GARE. — Dans un wagon en gare de Roubaix, un vol s'est produit, de bijoux destinés à MM. Gruelle et Bouchery, constructeurs rue des Ogiers et qui ont été retirés à la limite du territoire dans la briquetterie Coisne, planche au Riez.

DU CASSE ET FETE. — Permission générale de deux heures du matin est accordée aux débits du quartier Saint-Pierre, à l'occasion de la duccasse.

La même permission est accordée aux débits du quartier de la place pour le carrousel attelé qui a lieu aujourd'hui dimanche.

VOL DE PLOMB. — Dans la rue de Wasquehal, on trouva dimanche 27 juin, le complet de M. Blonde-Boisot, boucher rue de Lille, 40 kilos de plomb ont été arrachés de la toiture.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police.

PARTI SOCIALISTE. — L'Assemblée générale aura lieu dimanche 27 juin, à trois heures précises, chez François Vanneveghem, rue Thionville, 58.

La carte en règle sera exigée.

PETE NATIONALE. — MM. les présidents des sociétés ayant leur siège dans la commune sont informés que toute société qui assistera au cours de ce jour, dimanche 27 juin, sera considérée comme adhérente, depuis le rassemblement jusqu'à la fin du cortège, aura droit aux primes qui se tireront aussitôt après la revue qui aura lieu sur la Grande Place.

Cent cinquante francs au minimum seront affectés aux primes.

Toutes les sociétés seront admises : boules, piquet, tir, archers, fléchettes, bacs, pincéons, colombophilie, etc., etc.

Les dites primes seront tirées au sort entre les sociétés non subventionnées.

RENTES OUVRIERES. — Brys Albert, charpentier, 30 ans, demeurant rue des Tulleries, 8, à Roubaix, en travaillant au montage d'un gradin, sur le terrain où aura lieu la fête de gymnastique, est tombé sur l'épaule droite, d'une hauteur de 2 m. 50.

Un manœuvre couvreur, Ronssel, rue des Longues-Haies, F occupé pour le compte de M. Roger, rue de Lille, est tombé d'une toiture, rue Jeanne d'Arc, et s'est fait une entorse du poignet droit et du poignet gauche.

suivi les traces de la baladeuse, ils trouvèrent le propriétaire de celle-ci, qui habite le Trietz et continuant leurs investigations, ils furent conduits devant une autre maison.

La ils apprirent que mercredi soir, vers neuf heures et demie, deux hommes avaient été offrir ce butin, mais ils essayèrent un refus.

Vendredi matin, un employé de la gare ayant eu connaissance de cette découverte, informa la garde-champêtre Viseur que ce trolley provenait d'un vol commis à la gare de Croix-Wasquehal. Ces fils étaient destinés à distribuer l'énergie électrique.

Le surplus du trolley dérobé n'a pas été retrouvé.

## LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A la teneurerie Hannart frères, un journalier, Pierre Vanhooland, demeurant rue des Ogiers, 27, à Croix, en saisissant une pièce de tissu pour la soulever, a heurté le pouce gauche contre un ponton et s'est fait une entorse.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 15 jours.

## ETAT-CIVIL

Décès. — Détaillier Adèle, 71 ans, épouse de Jean-Baptiste Lepers, rue Pasteur.

## WATTRELOS

### RECETTE SUPPLEMENTAIRE

— M. le percepteur viendra lundi prochain à Wattrelos pour une recette supplémentaire.

## LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Une démonteuse de l'usine Parent-Monfort, Julia Devaux, domiciliée à Hem, Grand Place, s'est piquée la paume de la main gauche avec une queue d'ailette.

Le docteur Caudmond, qui lui a donné des soins, a déclaré que l'incapacité de travail serait de 12 jours, sans complications.

Dans la même usine, une fille, Juliette Clément, âgée de 25 ans, demeurant à Lys, rue du Bois, est tombée si malheureusement sur le genou droit qu'elle s'est fait de violentes contusions qui nécessiteront, selon le docteur Caudmond, un repos de 15 jours.

## SAILLY-LEZ-LANNOY

HABITATIONS A BON MARCHÉ. — Le conseil d'administration de l'œuvre des habitations à bon marché s'est réuni dimanche à la mairie. Les divers procès-verbaux et les statuts ont été définitivement acceptés.

Spontanément, douze cents francs d'actions ont été souscrites.

Le conseil a ensuite procédé à un échange de vue sur l'état des travaux de l'œuvre et assuré de marques d'encouragement venant de partout.

Le conseil d'administration se réunira dimanche prochain 4 juillet à la mairie afin d'installer les comités.

## AVIS

— A l'occasion de la fête fédérale des associations amicales d'anciens élèves du canton de Lannoy, l'heure de la retraite pour les débits de boissons sera prolongée jusqu'à 2 heures aujourd'hui dimanche.

PROCES-VERBAL. — Les gendarmes ont dressé procès-verbal à Jules Pluquet, porteur de la croix de la Légion d'honneur, de l'œuvre et assuré de marques d'encouragement venant de partout.

## ACCIDENT DU TRAVAIL

— Un aide tisserand de l'usine Parent Bourquet, Adolphe Fruit, âgé de 13 ans, domicilié à Forest, est tombé de si malheureuse façon qu'il eut la main droite fortement contusionnée. Le docteur Caudmond, qui lui a donné des soins, a déclaré que l'incapacité de travail serait au moins de 10 jours sans complications.

## ETAT-CIVIL

— Naissance. — Léon Lefebvre, place de l'Eglise.

## CHER TRÉFLE, MERCI!

Mon numéro est sorti ! C'est un gros lot. Les prétendants sont venus et j'ai pu choisir. La veine est en moi, autour de moi. Attribuer tant de bonheur à l'usage du savon Trèfle Vaisseau N° 333, c'est peut-être folie. Et pourtant...

## GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 42, rue Desurmont.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

Isidore Dewitte, âgé de 22 ans, tondeur, rue de Louvain, cour Fontier, 21, employé chez Mathon et Dubrulle, a buté la main droite contre un cylindre, en serrant un écrou. Il s'est fait une coupure au dos de la main, au niveau de la racine du majeur droit.

Chez Duval frères, filateurs, dans la salle de préparation, Rosalie Cellens, âgée de 21 ans, coiffeuse demeurant à Mouscron, rue Traversiers, 30, froitait avec un chiffon le recouvrement du pignon de torsion. Le bout du chiffon étant happé par le pignon, la main fut entraînée.

Le docteur a constaté une plaie par écrasement à la face antérieure et postérieure de l'index gauche. L'ongle a été complètement fendu.

Ces deux blessés devront chômer pendant trois semaines.

## LA FRAUDE

Le sous-brigadier Manier et le préposé des douanes Lefranc, de La Martière, ont arrêté Henri Leclercq, 42 ans, et Arthur Billard, 32 ans, qui étaient porteurs de soixante quatre kilos de café vert d'une valeur de 192 francs.

Ils ont été conduits à Lille.

## DANS LA DOUANE

M. Jules Duquenne, préposé de première classe, à Tourcoing-Village, est nommé de son même poste, à Pont-à-Marcq (capitainerie de Cysing).

## POPULATION ETRANGERE

Voici le mouvement de la population étrangère du 21 au 27 juin 1909.

Arrivées : 10 hommes, 6 femmes et 9 enfants.

Partis : 9 hommes, 7 femmes et 8 enfants.

## CERTIFICATS D'ETUDES

Les examens du certificat d'études des jeunes filles du canton de Tourcoing ont eu lieu samedi, à l'Ecole de la rue des Orphelins.

En voici les résultats : admissibles, 113 ; présentés, 112 ; admis, 108 ; admissibles définitivement, 108. Les prix départementaux ont été attribués : le premier, à Mlle Alice Liagre, de l'école de la rue des Orphelins ; le deuxième, à Mlle Jeanne Derborgher, de l'école de la rue Virelois ; le troisième, à Mlle Louise Bonifant, de l'école publique de Bondues.

## ADJUDICATION

L'adjudication des charbons nécessaires au Service des Eaux a eu lieu vendredi, à trois heures, à la mairie de Tourcoing.

Le Bureau était composé de : M. Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, assisté de MM. Wagnon et Bouche, conseillers municipaux de Tourcoing ; M. Châteleya, adjoint au maire de Roubaix, Gaydet et De-

laître, conseillers municipaux de Roubaix ; M. Salembier, receveur municipal de Roubaix ; M. Nourrier, directeur du Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing.

En voici les résultats : Premier lot. — Fourniture de charbons aux usines élévatoires de Bousbecque et de Roncq jusqu'au 30 juin 1911. — Importance présumée de l'entreprise : 3.000 tonnes par an. — Cautionnement : 3.000 francs. — Soumissionnaires : M. Reumaux (Mines de Lens) 17 fr. 80 la tonne de charbon. — M. Paul Petit (Mines de Bruay), 15 fr. 25 la tonne de charbon. — Adjudicataire : M. Paul Petit.

Deuxième lot. Fourniture de charbons à l'usine élévatoire de Steenvoerde jusqu'au 30 juin 1911. — Importance présumée de l'entreprise : 1.500 tonnes. — Soumissionnaires : M. Reumaux (Mines de Lens) 17 fr. 35 la tonne de charbon. — M. François (Mines d'Anzin) 15 fr. 80 la tonne de charbon. — M. Paul Petit (Mines de Bruay), 14 fr. 75 la tonne de charbon. — Adjudicataire : M. Paul Petit.

## CONCERT PUBLIC

La fanfare « Ligue Vélocipédique Tourquennoise » exécutera aujourd'hui dimanche 27 juin, à midi, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

1. Le Normandier, allegretto (Paul Marthe). — 2. Ouverture Fantastique (Govard). — 3. Amitié, valse (Gadence). — 4. Sifflet Pierrette, morceau de genre (F. Pop). — 5. Idylle, mazurka (J. Sellose). — 6. Défilé (XXX).

## CLUB AEROSTATIQUE TOURQUENNOIS

Le Club fera sa septième ascension de l'année aujourd'hui dimanche 27 juin, à heures, au Calvaire. En cas de mauvais temps, l'ascension sera remise au dimanche 4 juillet.

## ETAT CIVIL